



# Bilan de la participation française aux appels ERC sous le Septième Programme-Cadre

---

## Introduction

La création du Conseil Européen de la Recherche (European Research Council - ERC), chargé de mettre en œuvre le programme « Idées », est l'innovation majeure du 7<sup>ème</sup> Programme-cadre de recherche et développement (PCRD). Etant donné le succès rencontré auprès de la communauté scientifique européenne et la qualité de la recherche financée, ce programme spécifique a été reconduit dans le cadre d'Horizon 2020 et doté d'un budget de 13,1M€ sur la période 2014-2020. L'ERC propose quatre types de bourses dont l'unique critère de sélection est l'excellence scientifique:

- Les bourses individuelles destinées aux jeunes chercheurs, avec deux catégories « Starting Grants » et « Consolidator Grants » ;
- Les bourses individuelles destinées aux chercheurs confirmés, « Advanced Grants » ;
- Les bourses « Proof of Concept » qui sont des aides à la valorisation réservées aux lauréats ERC;
- Les bourses « Synergy Grants » visant à financer de petits groupes de chercheurs.

Les trois premiers types de bourses constituent l'essentiel des outils de financement de l'ERC, les deux derniers types de bourses ayant des budgets restreints. En ce qui concerne les bourses « Synergy », deux appels ont été lancés à la fin du 7<sup>ème</sup> PCRD. Ils font aujourd'hui l'objet d'une évaluation dont les conclusions seront déterminantes pour la reconduction de ce type d'action dans le cadre d'Horizon 2020. En

revanche, les trois premiers types de bourses ont été reconduits et précisés d'appel en appel avec des évolutions mineures dans Horizon 2020.

Il apparaît donc important d'étudier la participation française à ces appels afin de mettre en avant ses forces et ses faiblesses et d'aider ainsi la communauté scientifique à se préparer au mieux. Le présent document établit un bilan de la participation française aux appels ERC sur la durée du 7<sup>ème</sup> PCRD, de 2007 à 2013.

Notre analyse se concentrera sur les appels « Starting Grants », « Consolidator Grants » et « Advanced Grants », sur les candidatures et les résultats français, qui seront mis en perspective avec les données de l'ensemble des Etats participant au 7<sup>ème</sup> PCRD.

Nous avons exclu de notre analyse l'appel « Starting Grant » 2007, qui n'est pas représentatif de l'ensemble des appels ERC qui ont suivi, par sa procédure de soumission (qui avait entraîné au niveau européen plus de 9000 candidatures), et par la définition des panels d'évaluation qui s'est stabilisée pour les appels suivants.

Les bourses « Consolidator Grant » ont été créées pour les appels 2013 en scindant l'appel « Starting Grant » en deux appels tenant compte de l'expérience des chercheurs ; nous avons donc choisi de réunir ces deux types de bourses et de les analyser ensemble, en comparaison avec les « Advanced Grants ».

## Sommaire

Introduction.....	1
Sommaire .....	3
L'ERC en France en quelques chiffres .....	4
Historique .....	4
Les soumissions .....	5
Comparaison avec les soumissions européennes.....	5
Les soumissions françaises.....	9
Les résultats français.....	14
Comparaison avec les résultats européens.....	16
Les taux de succès par panels .....	18
Les résultats français par type d'institution d'accueil .....	23
Statut des lauréats français .....	24
Conclusion.....	25
Annexe 1 : Liste des institutions d'accueil de lauréats ERC .....	26
Annexe 2 : Liste des panels d'évaluation de l'ERC .....	28

## L'ERC en France en quelques chiffres

**567** lauréats en France entre 2007 et 2013.

La France est le **3<sup>ème</sup>** pays pour ce qui est du nombre de projets retenus, et le **5<sup>ème</sup>** pour le nombre de candidatures.

Le taux de succès global des soumissions françaises pour les « Starting », « Consolidator » et « Advanced Grants » est de **15,6%** contre **10,4%** pour l'ensemble des pays.

## Historique

Depuis de nombreuses années, la Communauté scientifique avait exprimé le désir de bénéficier d'un meilleur financement de la recherche exploratoire. L'Union Européenne a longtemps considéré que cette dernière relevait de la compétence des Etats membres. Le 6<sup>ème</sup> PCRD a ouvert une porte en finançant un certain volume de recherches sans visée appliquée pré-identifiée, sous la forme d'activités spécifiques ou de certains volets des activités de recherche des grands programmes.

Le 7<sup>ème</sup> PCRD va beaucoup plus loin en offrant un budget de plus de 7,5 milliards d'euros pour la création d'une structure dédiée au financement de la recherche dite aux frontières de la connaissance, ou recherche exploratoire sous forme de bourses individuelles.

Créé en 2007, le Conseil Européen de la Recherche (ERC) a donc pour objectif de devenir le premier organisme pan-Européen de financement de la recherche, et un instrument-clé de la stratégie européenne de la recherche. Grâce à une sélection hautement compétitive uniquement fondée sur l'excellence, l'ERC a financé près de 4500 projets et évalué plus de 43.000 candidatures.

Aujourd'hui l'ERC fait partie du premier pilier « Excellence Scientifique » d'Horizon 2020, le nouveau Programme-cadre de recherche et développement de l'Union Européenne. Le budget alloué pour la période 2014-2020 est de 13,1 milliards d'euros, ce qui constitue une augmentation en termes réels (c'est-à-dire en ne tenant pas compte de l'inflation) de 60% par rapport au 7<sup>ème</sup> PCRD.

## Les soumissions

### Comparaison avec les soumissions européennes

De manière globale, la France est le 5<sup>ème</sup> pays en matière de nombre de soumissions, quel que soit le type de bourse, et le 3<sup>ème</sup> en matière de nombre de lauréats. Le nombre de projets soumis est notablement inférieur au nombre de projets soumis par le Royaume Uni ou l'Italie, le taux de succès est quant à lui au-dessus de la moyenne européenne (le meilleur parmi les pays de l'Union européenne) et témoigne de la qualité des projets soumis.

Le poids des soumissions françaises par rapport à l'ensemble des soumissions pour les « **Starting Grants** » (StG) est différencié en fonction des trois domaines scientifiques définis par l'ERC, avec en moyenne 10% des dépôts en « Physical Sciences and Engineering » (PE), 9% pour les « Life Sciences » (LS), et 5% en « Social Sciences and Humanities » (SH), comme le montre la Figure 1.

Ces résultats se sont stabilisés au cours des trois dernières années pour les domaines PE et LS, le poids des soumissions françaises fluctuant autour de ces valeurs moyennes. L'évolution du poids des candidatures françaises en SH est plus préoccupante : malgré un nombre de soumissions (Fig. 2) en légère augmentation depuis 2009, le poids des dépôts français par rapport au total des soumissions européennes est en baisse constante passant de 7,4% en 2010 à 4,1% en 2013 (Fig.1).

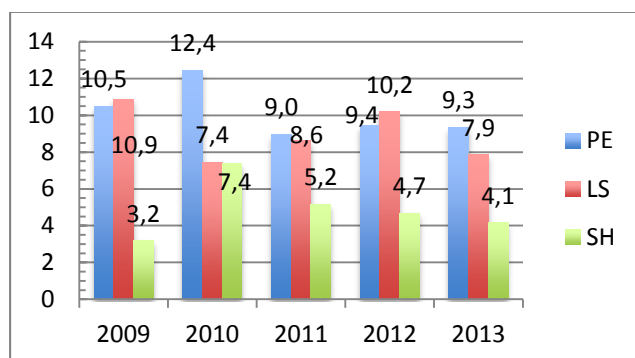


Figure 1: Poids des dépôts français StG (%)

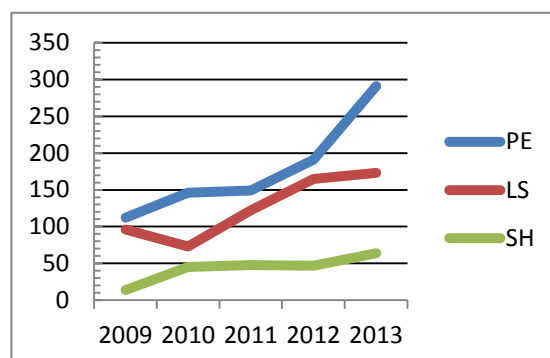


Figure 2 : Nombre de dépôts français StG

Les soumissions « Starting Grant » affichent une progression positive assez constante, bien que l'instauration de nouvelles règles de re-soumission pour les appels 2012 ait permis de stabiliser le nombre global de candidatures au niveau européen.

Les figures 3, 4 et 5 montrent les poids des soumissions provenant des principaux pays européens pour les trois domaines scientifiques. Au niveau européen, la participation britannique devance invariablement celle des autres Etats membres et représente près de 22% du total des soumissions « Starting Grant » en SH, 17% en PE, et 15% en LS. L'Italie et l'Allemagne sont également très performantes pour ce qui est du nombre de soumissions.

La France se situe en 4<sup>ème</sup> position pour les panels de Physique et d'Ingénierie (PE : 9,83%), en 5<sup>ème</sup> position pour les panels de Sciences du Vivant (LS : 8,86%), et en 6<sup>ème</sup> position pour les Sciences Humaines et Sociales (SH : 4,82%).

Il peut être intéressant de comparer les rapports du nombre de soumissions provenant du Royaume Uni (GB) et de l'Allemagne (D) au nombre de soumissions françaises (F). Ceux-ci sont assez similaires pour les domaines PE et LS (GB/F : 1.7 et D/F : 1.4 et 1.3 respectivement). Le domaine SH apparaît très particulier puisque ces rapports deviennent 4.6 pour le Royaume Uni et 2 pour l'Allemagne. Il est à noter que dans ce dernier domaine les Pays-Bas soumettent plus du double de projets que la France.

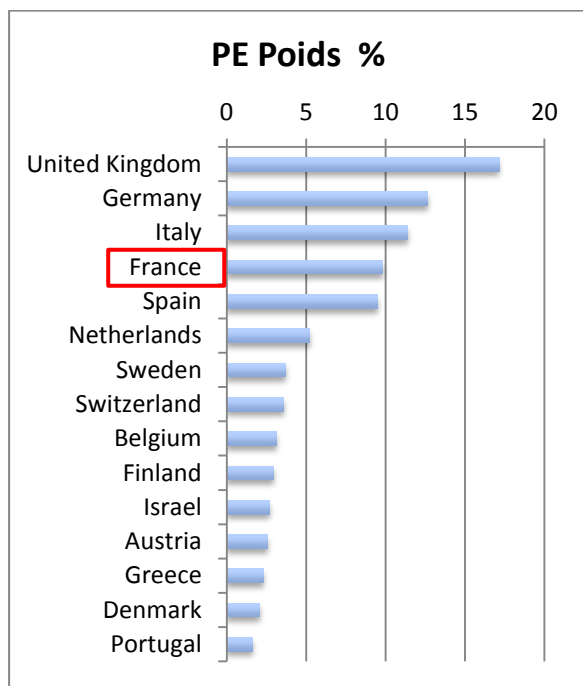


Figure 3: Poids des dépôts StG en PE (%)

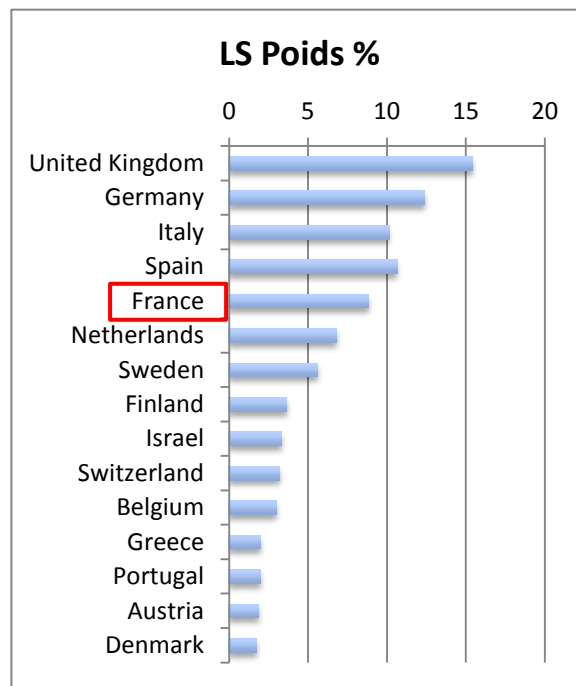


Figure 4: Poids des dépôts StG en LS (%)

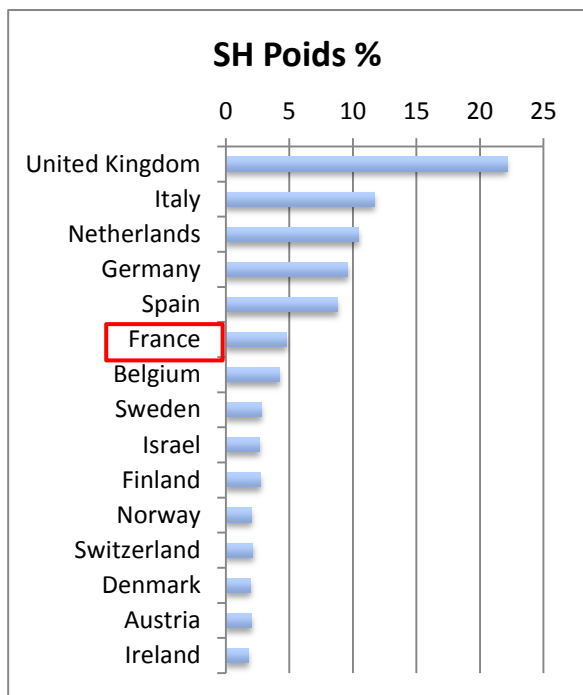


Figure 5: Poids des dépôts StG en SH (%)

Dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, le poids des sions « **Advanced Grant** » (AdG) françaises par rapport à l'ensemble des soumissions européennes est plus important que pour les « Starting Grants » : il est de 7,5% pour les « Advanced Grants » contre 5% pour les « Starting Grants » (Fig. 6).

Cette tendance s'observe, dans une moindre mesure, pour les autres domaines, puisque les dépôts français « Advanced Grant » en PE constituent 10,6% du total des soumissions (contre 10% pour les « Starting Grants ») et 10,7% en LS (contre 9%). La représentation au niveau européen des chercheurs confirmés français est donc plus importante que celle des jeunes chercheurs, malgré un nombre absolu de soumissions inférieur.

L'évolution du nombre de dépôts (Fig. 7) pour les candidatures « Advanced Grant » est plus fluctuante que celle des « Starting Grant », qui affichait une courbe plutôt croissante (Fig. 2). Le premier appel ERC pour les chercheurs confirmés a été lancé en 2008, ce qui explique le nombre important de soumissions la première année, puis une baisse significative en 2009, vraisemblablement due à un taux de succès assez faible et au caractère très compétitif de ce type d'appel à propositions.

L'appel « Advanced Grant » s'est néanmoins bien inscrit dans le paysage de la communauté scientifique française, puisque le nombre de soumissions est en constante augmentation depuis 2009. La baisse du nombre de propositions en 2013 pourrait être un effet de la participation des chercheurs à l'appel « Synergie » aux dépens de l'appel « Advanced Grant ».

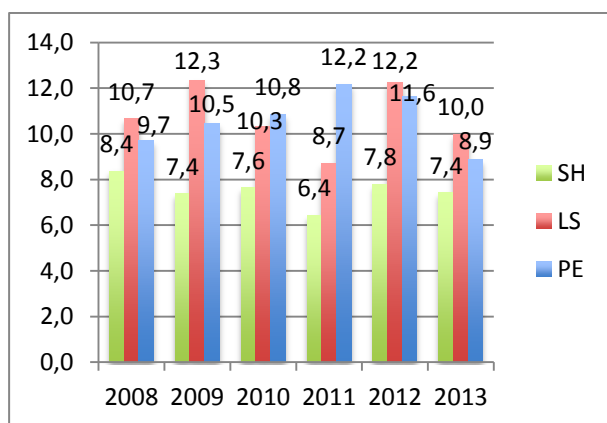


Figure 6 : Poids des dépôts français AdG (%)

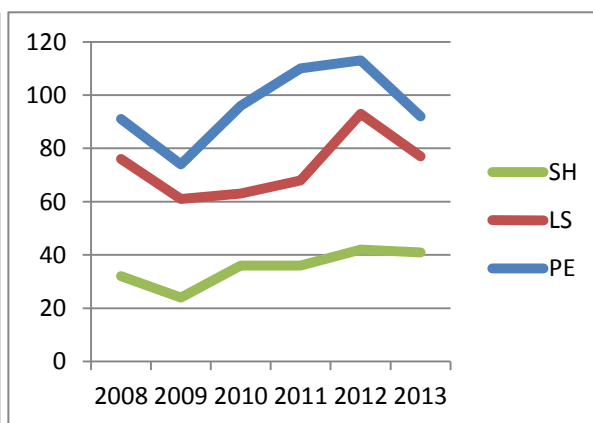


Figure 7 : Nombre de dépôts français

En ce qui concerne les bourses « Advanced Grant », une comparaison des soumissions des chercheurs français et celles de leurs collègues européens (Fig. 8, 9 et 10), amène des conclusions relativement similaires à celles concernant les bourses « Starting Grant » : la France est en 4<sup>ème</sup> position pour les panels PE et LS, après le Royaume Uni, l'Italie et l'Allemagne, et en 6<sup>ème</sup> position pour les panels SH, avec pour ce dernier domaine un poids comparable à celui de l'Espagne, de l'Allemagne ou des Pays-Bas.

Une comparaison directe de la situation française avec celles de nos voisins britanniques ou allemands donne un résultat similaire à celle des « Starting Grants » pour la Grande-Bretagne. Pour les domaines PE et LS la Grande Bretagne soumet 1.7 fois plus que la France, ce facteur devenant 3 pour le domaine SH. En revanche, quel que soit le domaine, les nombres de soumissions allemandes et françaises sont sensiblement égaux.

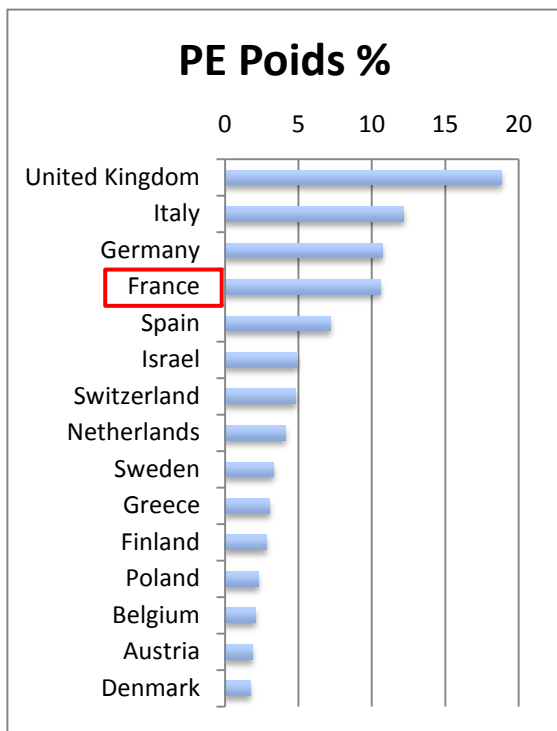


Fig.8: Poids des dépôts AdG en PE (%)

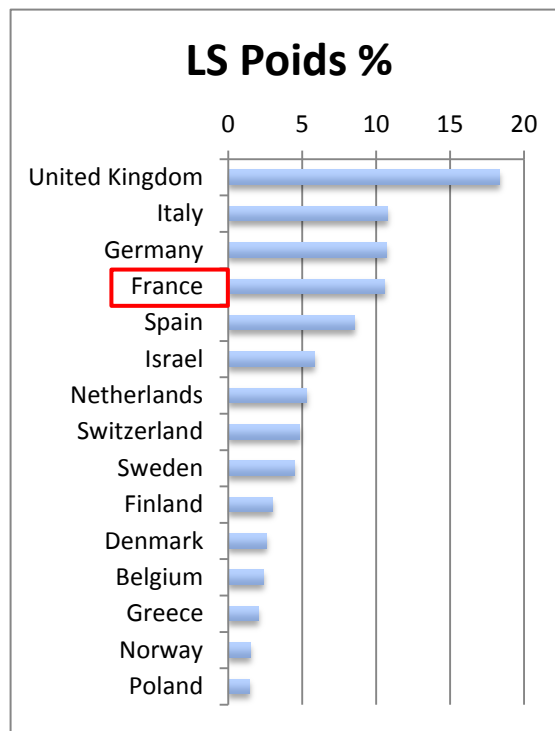


Fig.9: Poids des dépôts AdG en LS (%)

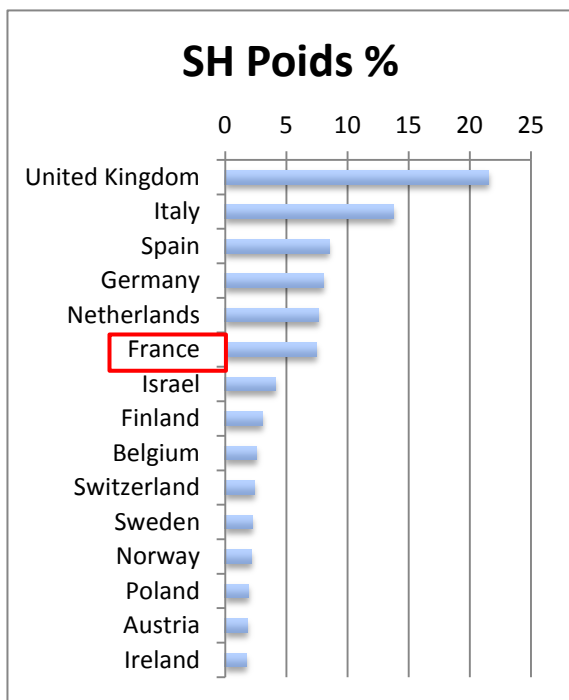


Fig.10: Poids des dépôts AdG en SH (%)



## Les soumissions françaises

Nous nous intéresserons ici à la répartition des soumissions françaises en fonction de la nature des institutions d'accueil (HI) françaises. L'institution d'accueil peut être soit l'organisme employant le porteur de projet, soit l'organisme apportant l'environnement scientifique dans lequel le projet ERC est susceptible de se développer.

Nous avons rassemblé les institutions d'accueil, telles qu'elles sont référencées par l'ERC, en quatre catégories :

- Organismes de recherche : EPIC/EPST ;
- Autres organismes de recherche ;
- Universités ;
- Ecoles, grands établissements et autres opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces catégories ne reflètent pas la diversité des multiples statuts juridiques des institutions d'accueil françaises mais elles nous ont semblé représentatives de la structuration de la communauté scientifique (liste complète des institutions d'accueil hébergeant des projets ERC financés en Annexe 1).

Les candidatures « **Starting Grant** » et « **Consolidator Grant** » représentent 62,6% du total des soumissions françaises.

La répartition des soumissions de projets « Starting Grant » par type d'institution montre une participation majoritaire des organismes de recherche de type EPIC/EPST. Ils accueillent à eux seuls près de 68% des candidatures françaises, contre 18% pour les universités, 9% pour les autres opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ceci pourrait s'expliquer en partie par la taille de ces organismes et par l'existence de longue date de structures d'accompagnement, notamment pour ce qui est du montage administratif ou budgétaire d'un projet.

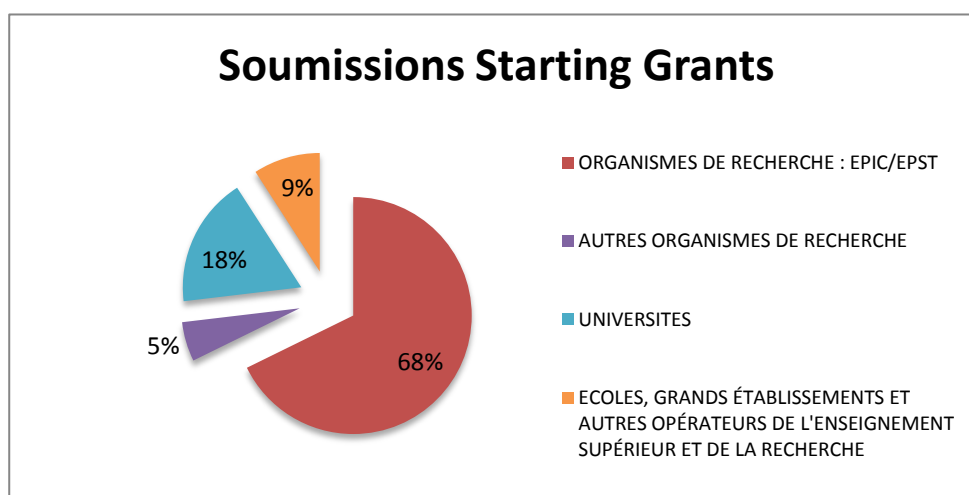


Figure 11 : Soumissions StG par types d'Institution d'accueil (%)

La figure 12 montre cependant que le poids de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche augmente au cours du 7<sup>ème</sup> Programme cadre passant de 24% en 2009 à 31% en 2013. Cela traduit peut-être une certaine montée en puissance des structures d'accompagnement mises en place au cours du programme.

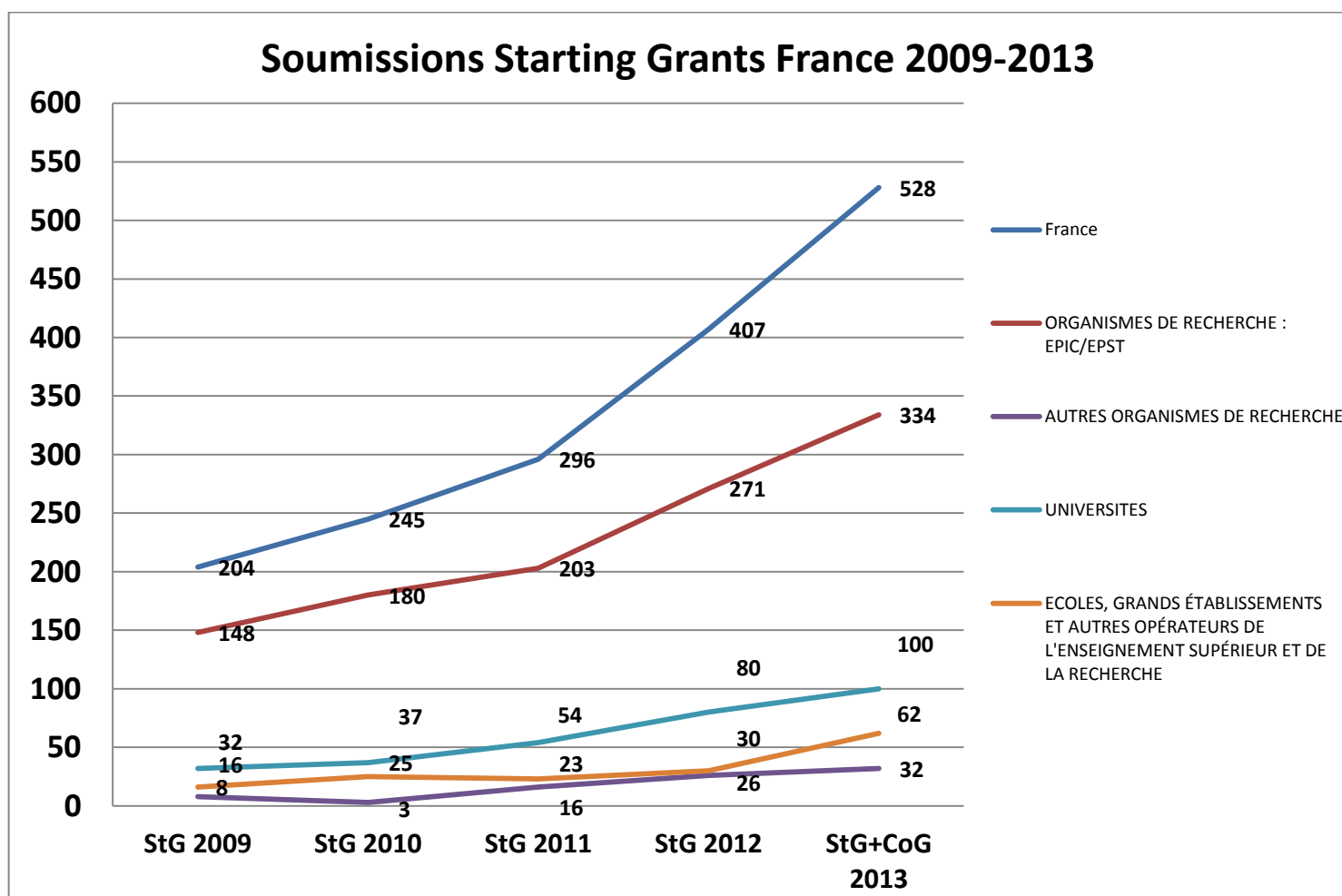


Figure 12: Soumissions StG par type d'institutions

La répartition des soumissions aux appels « Starting grant » par type d'institutions d'accueil est assez différente par type de domaine scientifique (Fig.13). Dans les domaines des Sciences du Vivant et de la Physique et Ingénierie les organismes de type EPIC/EPST sont largement majoritaires (à hauteur de 75% et 72% des soumissions, respectivement). Les poids respectifs des organismes de recherche et organismes d'enseignement supérieur et de recherche ont tendance à s'équilibrer dans le domaine SH (51% et 49%, respectivement).

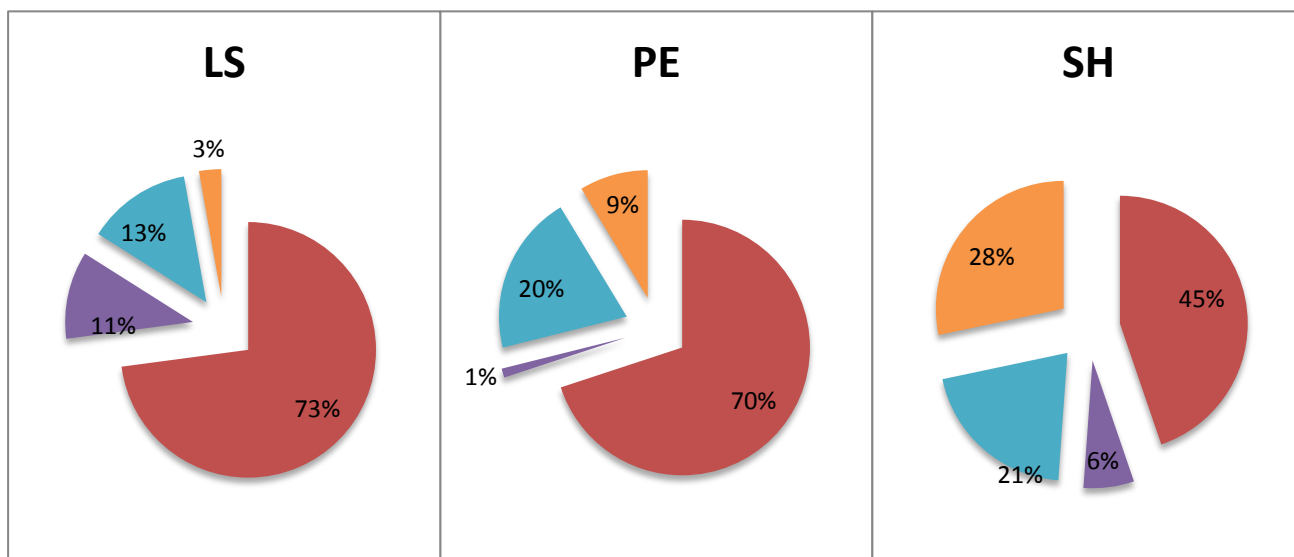


Figure 13 : Soumissions StG par type d'Institution d'accueil et par domaine (%)

Les candidatures « **Advanced Grant** » représentent 37,4% du total des candidatures françaises (1225 soumissions AdG, contre 2427 pour les StG et les CoG).

La répartition par institution d'accueil des candidatures « Advanced Grant » reste assez similaire à celle observée pour les « Starting Grant », avec une prédominance des organismes de recherche qui concentrent 67% des dépôts. Les universités accueillent quant à elles 22% des candidatures, les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche 11% (Fig. 14).

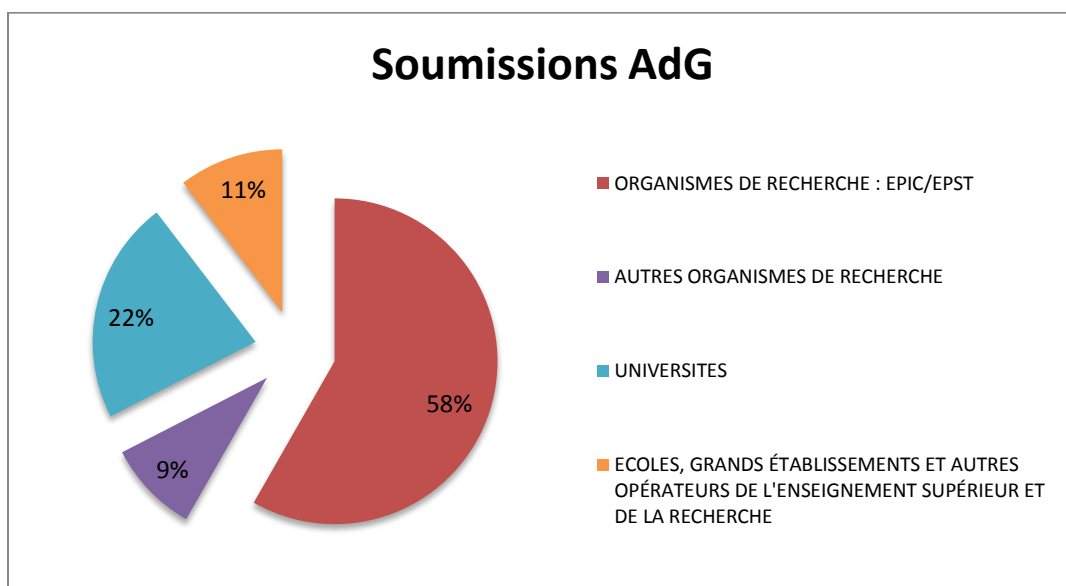


Figure 14 : Soumissions AdG par types d'institution d'accueil (%)

Alors que le nombre des soumissions « Starting Grant » étaient clairement en augmentation au cours du 7<sup>ème</sup> Programme Cadre, la tendance est moins claire en ce qui concerne les soumissions « Advanced Grant ». La répartition entre différents types d'institution d'accueil n'évolue que très peu sur une période de 6 ans (Fig. 15).

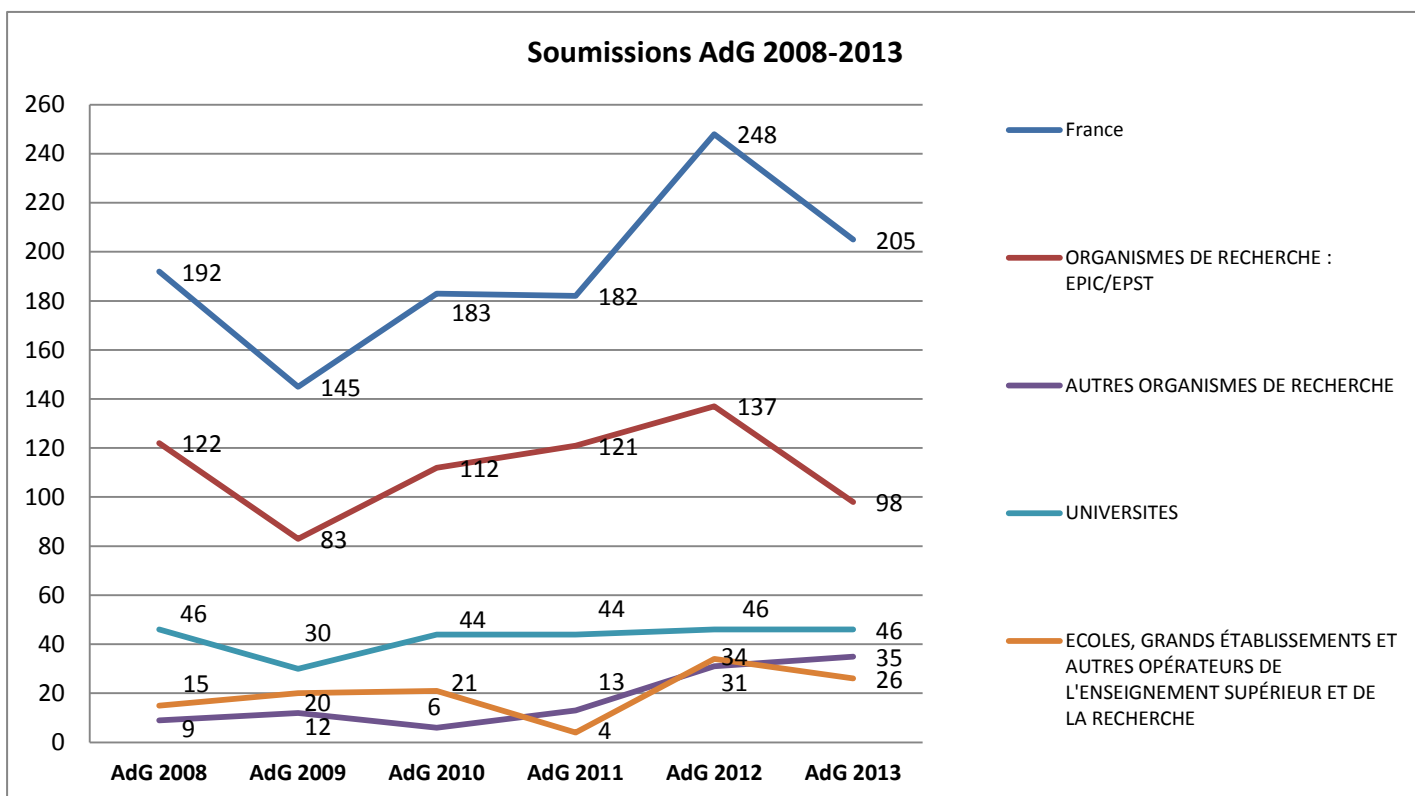


Figure 15 : Soumissions AdG par types d'Institution d'accueil

Comme le montre la figure 16, de la même manière que pour les candidatures « Starting Grant », les candidatures « Advanced Grant » proviennent en majorité des organismes de recherche dans les domaines PE et LS (66% et 83%, respectivement). En revanche, la tendance s'inverse dans le domaine SH, avec pour ce domaine une prédominance des organismes d'enseignement supérieur et de recherche (63%).

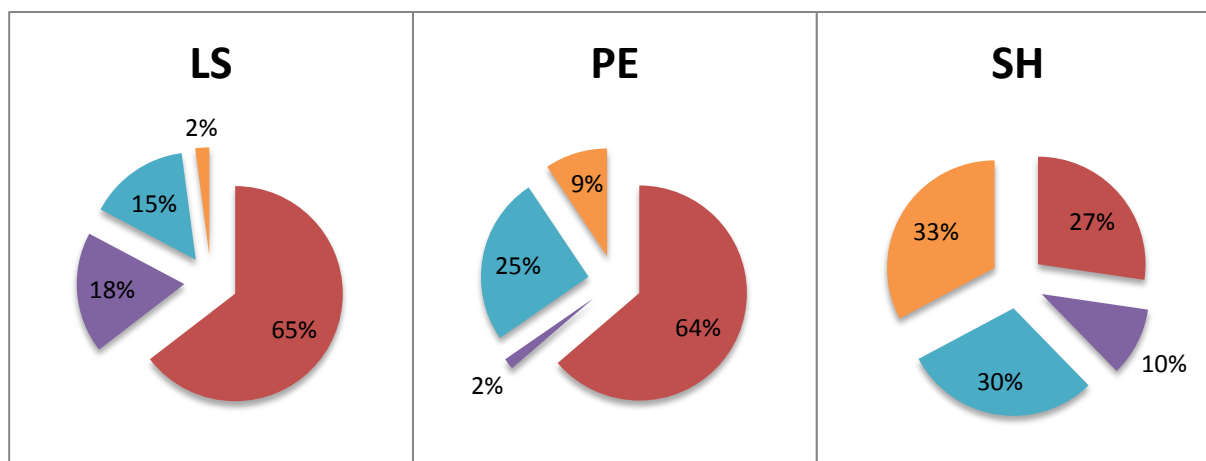
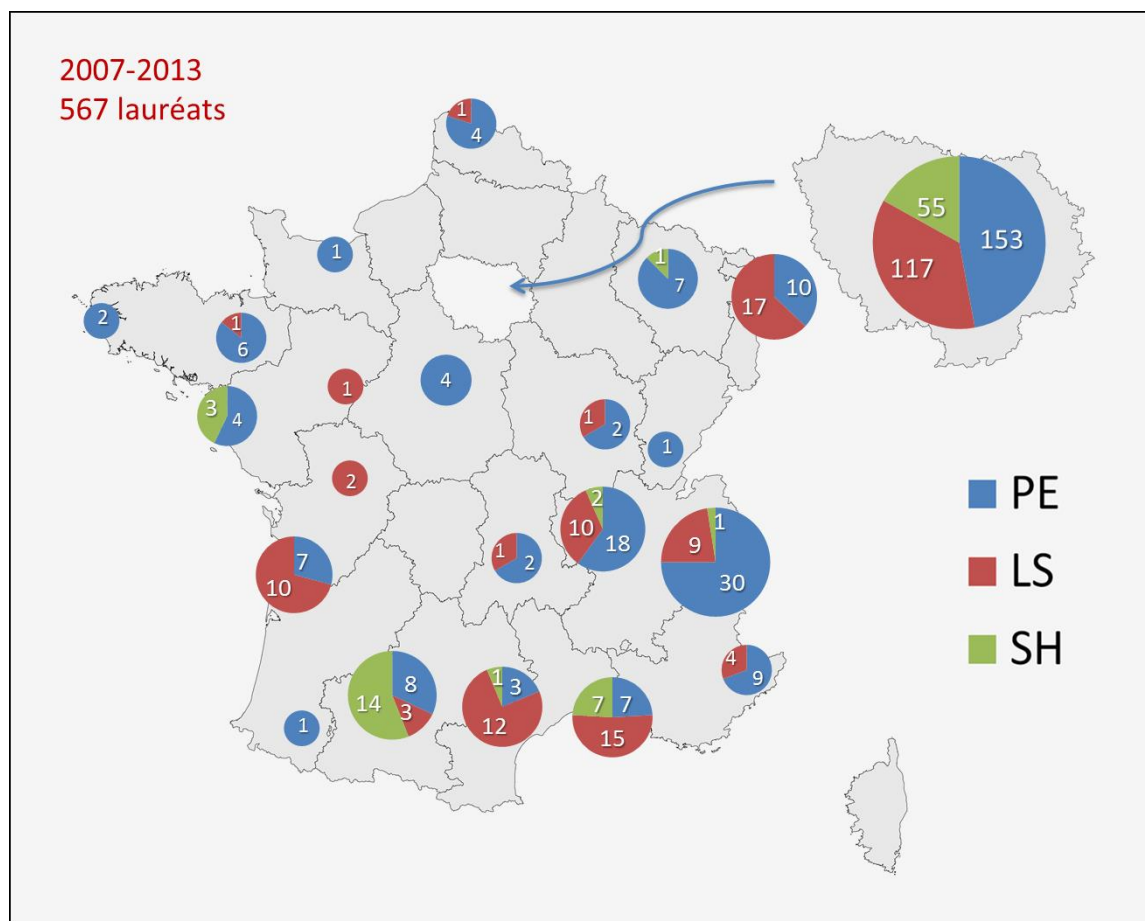


Figure 16 : Soumissions AdG par type d'Institution d'accueil et par domaine (%)

## Les résultats français

La France compte 567 lauréats ERC sur son territoire, dont 279 pour les panels de Physique et d'Ingénierie (PE: 49,2%), 204 en Sciences du Vivant (LS: 35,9%), et 84 en Sciences Humaines et Sociales (SH: 14,8%).

Ces chiffres sont à mettre en perspective avec les budgets alloués pour chaque thématique (PE: 45%, LS: 32% et SH: 15%) ; cette répartition du budget entre les différents domaines était décidée par le Conseil Scientifique de l'ERC et n'a subi que peu d'évolution au cours du 7<sup>ème</sup> PCRD. En revanche, pour Horizon 2020 elle sera effectuée en fonction du nombre de dépôts de candidatures pour chaque appel.



La carte ci-dessus présente la répartition des lauréats sur le territoire national. Avec 325 projets retenus, la région Ile de France accueille 57% des lauréats. Ce chiffre est en accord avec le poids scientifique de la région. Les grands pôles de recherche régionaux (Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier, Bordeaux, Strasbourg, etc.) participent notablement aux résultats français. En revanche la façade Nord-Ouest (Normandie, Picardie, Nord) présente une certaine faiblesse et certaines régions sont totalement absentes (Champagne-Ardenne, Limousin).

L'évolution de cette répartition au cours du 7<sup>ème</sup> Programme Cadre a été suivie par le Point de Contact National ce qui lui a permis de cibler géographiquement son activité. Si les efforts de sensibilisation réalisés par le PCN ont eu un effet positif dans certaines régions comme la Bourgogne et de la Franche Comté (quatre bourses ERC dans ces deux régions depuis 2011), ils n'ont pas encore porté leurs fruits dans des régions comme la Normandie ou le Limousin.

Du point de vue de la répartition géographique par domaine scientifique, si le domaine PE présente une répartition assez homogène sur l'ensemble du territoire français, certains pôles d'excellence émergent en région dans le domaine LS (Montpellier, Marseille et Strasbourg). Le domaine SH apparaît encore une fois atypique puisque la région parisienne concentre plus de 65% des lauréats (57% pour LS, et 54% pour PE). Hormis la région Ile-de-France le domaine SH est lui essentiellement présent en région Midi-Pyrénées, ces deux régions concentrant 82% des lauréats ERC de ce domaine.

## Comparaison avec les résultats européens

Le taux de réussite des chercheurs français, 15,6%, bien supérieur à la moyenne européenne de 10,4%, permet à la France d'être le troisième pays d'accueil des lauréats ERC, bien qu'occupant la 5<sup>ème</sup> place européenne en ce qui concerne le nombre de projets soumis (3652 candidatures, soit 8,7% du total des dépôts au niveau européen).

En matière de projets retenus et financés par l'ERC, la France accueille 13,1% du total des lauréats au niveau européen.

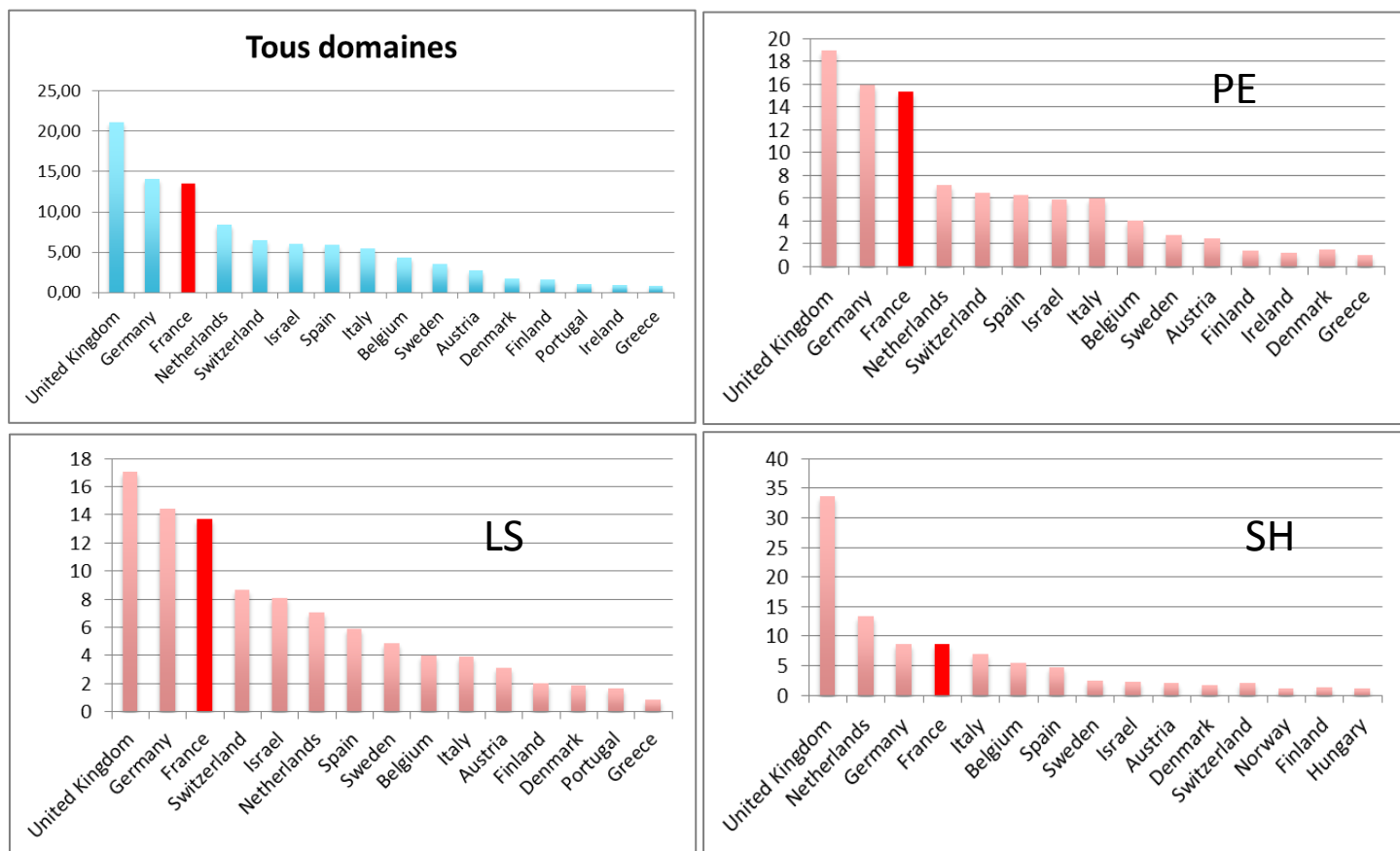


Figure 17: Poids des lauréats Starting Grant par domaines (%)

En tenant compte du poids des soumissions « Starting Grant » que nous avons étudié plus haut (Fig. 3, 4, 5), les résultats des **jeunes chercheurs** montrent de manière systématique la bonne qualité des candidatures françaises, qui compense un nombre de soumissions moins élevé que d'autres pays comme l'Allemagne ou l'Italie. Ainsi, en matière de poids des dépôts pour les « Starting Grants » en PE, LS et SH, la France est respectivement en 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> position par rapport à ses voisins européens, alors qu'elle est en 3<sup>ème</sup> position en PE et LS et en 4<sup>ème</sup> pour les SH en ce qui concerne le nombre de lauréats par pays.



On observe la même tendance avec les résultats des **chercheurs confirmés** (Figure 18 ci-dessous) ; cela est d'autant plus vrai pour les panels de Sciences Humaines : les soumissions « Advanced Grant » françaises sont en 6<sup>ème</sup> position au niveau européen, alors que pour les résultats, la France se place en 2<sup>ème</sup> position derrière le Royaume Uni.

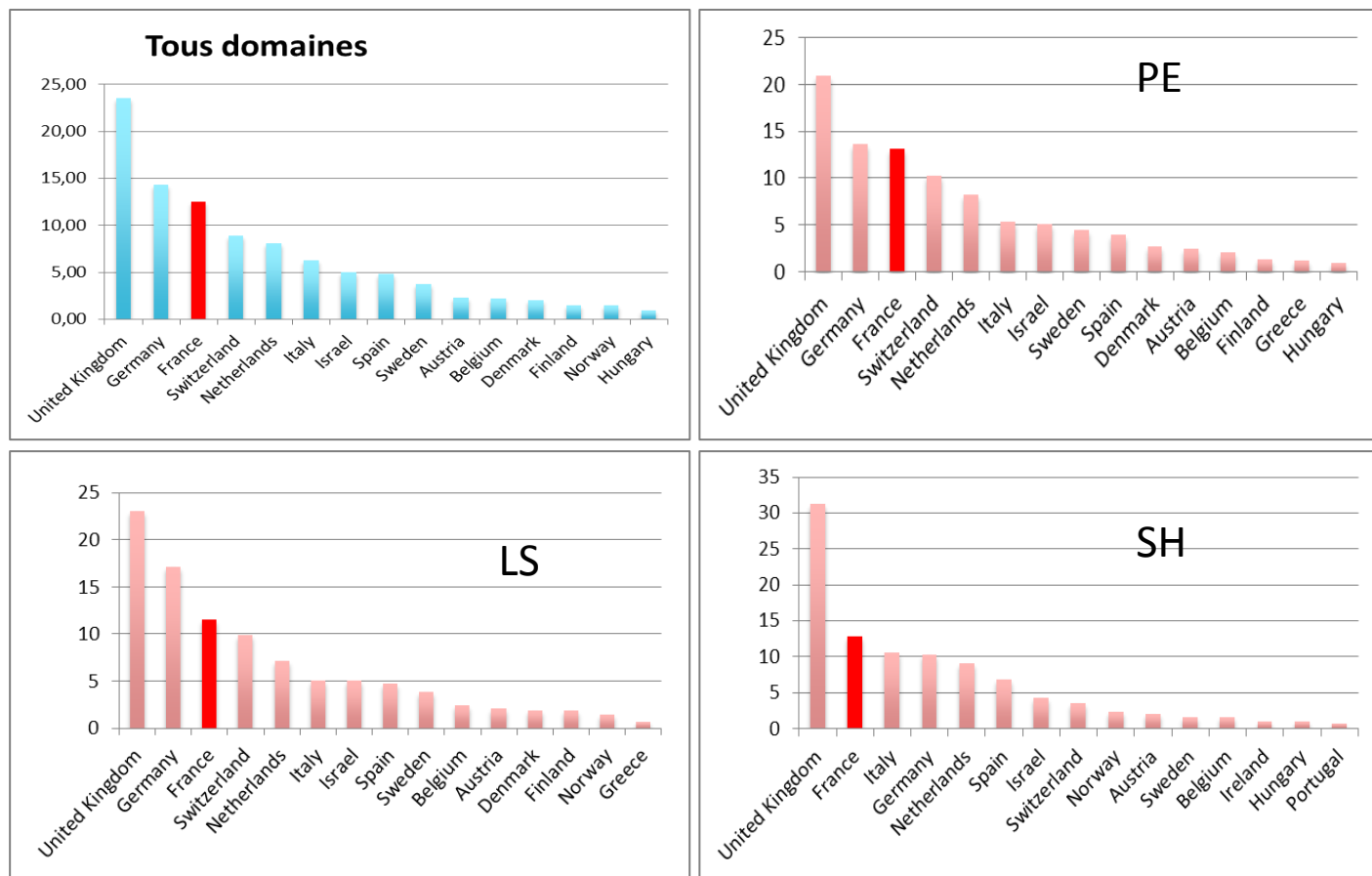


Figure 18: Poids des lauréats Advanced Grant par domaines (%)

## Les taux de succès par panels

Les graphiques ci-dessous mettent en parallèle le nombre de candidatures (panneau de gauche) et le nombre de projets retenus (panneau de droite) dans le détail des panels dévaluation, ainsi que les taux de succès français (en rouge) comparés aux taux de succès européens (en bleu). Le détail des panels d'évaluation définis par l'ERC est donné en annexe 2.

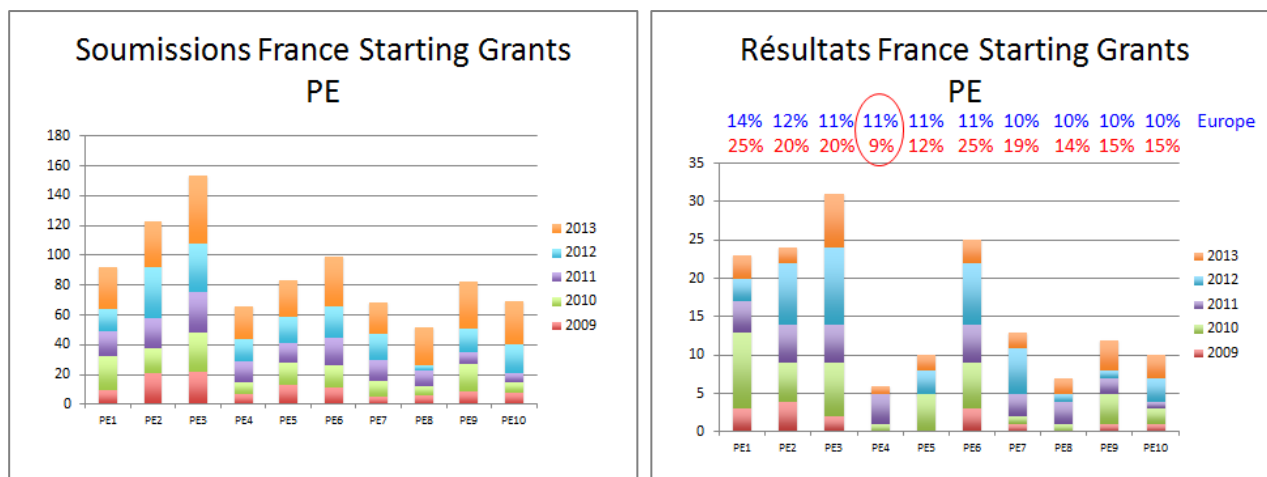


Figure 19: Taux de succès Starting Grant « Physique et Ingénierie »

Pour ce qui est des appels « Starting Grant » en Physique et Ingénierie (Fig.19), le taux de succès se situe au-dessus de la moyenne européenne, sauf pour le panel PE4 (*Physical and Analytical Chemical Sciences*). Les différentiels les plus importants sont observés pour les panels PE1 (*Mathematics*), PE2 (*Fundamental Constituents of Matter*), PE3 (*Condensed Matter Physics*) et PE6 (*Computer Science and Informatics*) ou le taux de succès français est quasiment le double du taux de succès moyen européen.

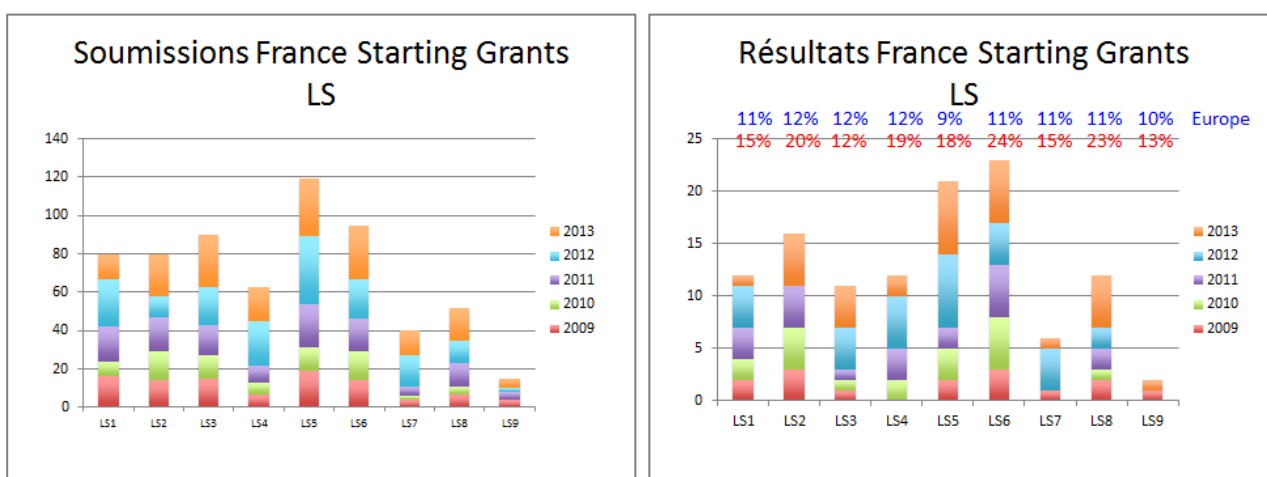


Figure 20: Taux de succès Starting Grant « Sciences du Vivant »

Les taux de succès français des jeunes chercheurs sont particulièrement élevés dans les panels LS. Seul le panel LS9 (*Applied Life Sciences and Non-Medical Bio-*

technology) affiche une faible participation, et donc un taux de succès sujet à de fortes fluctuations.

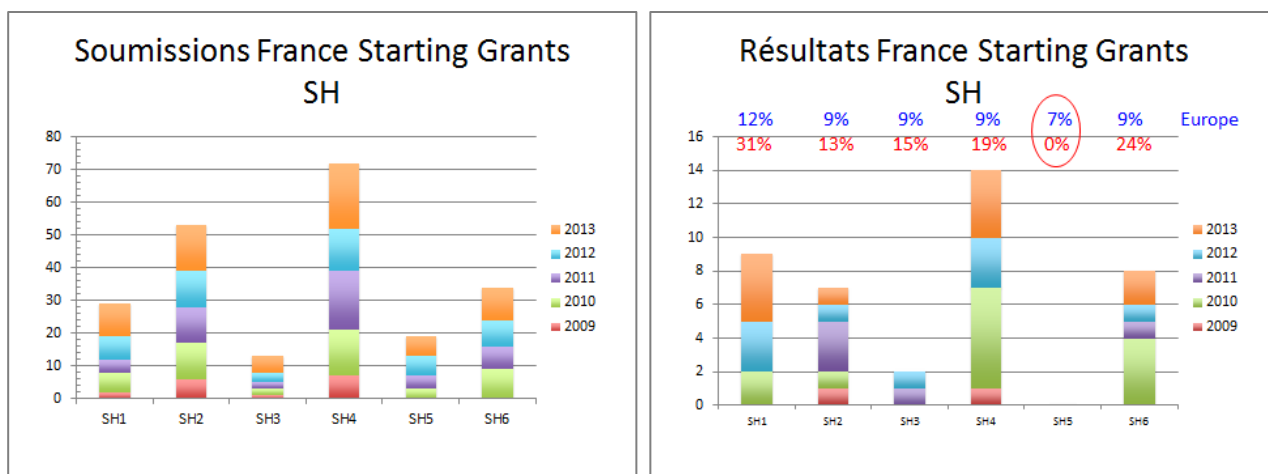


Figure 21: Taux de succès Starting Grant « Sciences Humaines et Sociales »

En Sciences humaines et sociales, des écarts importants d'un panel à l'autre attirent l'attention, tant au niveau de la participation française qu'au niveau des taux de succès.

Par exemple, une forte participation des chercheurs français dans le panel SH4 (*The Human Mind and Its Complexity*) est à noter. Cependant nombre de candidats dans ce panel sont issus de disciplines qui sont indirectement liées aux Sciences humaines et sociales, comme les neurosciences.

Les panels SH2 (*Environment, Space and Population*) et SH5 (*Cultures and Cultural Production*) enregistrent la plus faible participation du domaine SH, et le panel SH5 n'a à l'heure actuelle financé aucun projet français.

La faible participation de la communauté française en Sciences Humaines (4% des soumissions européennes) est d'autant plus regrettable que les taux de succès français dans ce domaine sont remarquables (sauf pour le panel SH5), étant systématiquement de deux à trois fois supérieurs à la moyenne européenne.

De la même manière que pour les « **Starting Grants** », les projets « **Advanced Grant** » français dans le domaine PE affichent à chaque appel une participation plutôt équilibrée selon les différents panels d'évaluation, et sont globalement au-dessus de la moyenne européenne pour ce qui est des taux de succès. Les plus faibles nombres de soumissions s'observent pour les panels PE4 (*Physical and Analytical Chemical Sciences*), PE7 (*Systems and Communication Engineering*) et PE8 (*Products and Processes Engineering*). Les meilleurs taux de succès, bien supérieurs aux taux européens, sont obtenus dans les panels PE1 (*Mathematics*), PE3 (*Condensed Matter Physics*), PE6 (*Computer Science and Informatics*) et PE10 (*Earth System Science*).

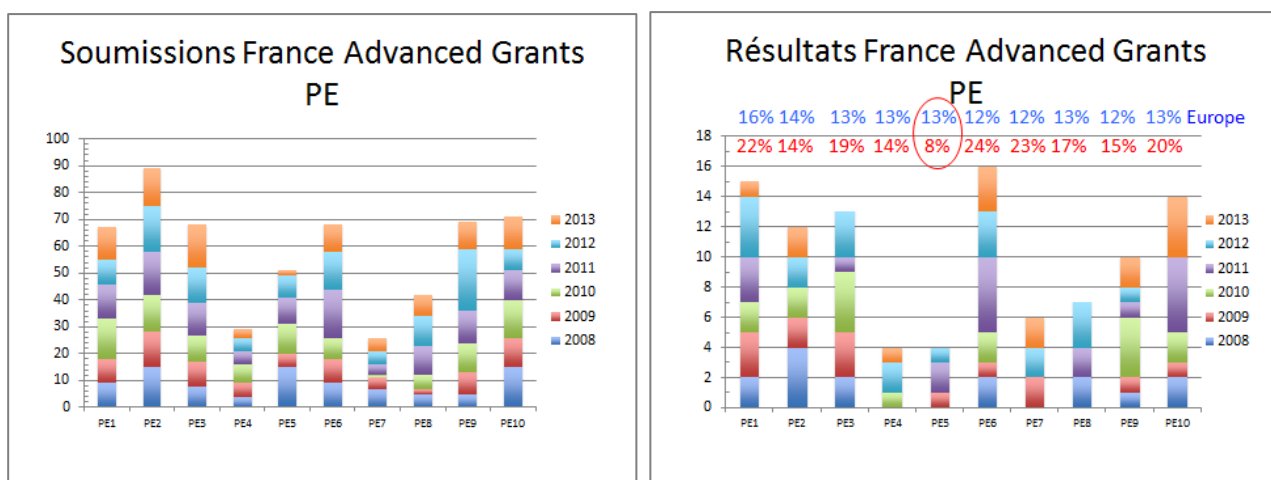


Figure 22: Taux de succès Advanced Grant « Physique et Ingénierie »

Seules les performances obtenues par les projets français pour le panel PE5 (*Synthetic Chemistry and Materials*) restent largement inférieures aux performances européennes, malgré une participation significative des chercheurs français.

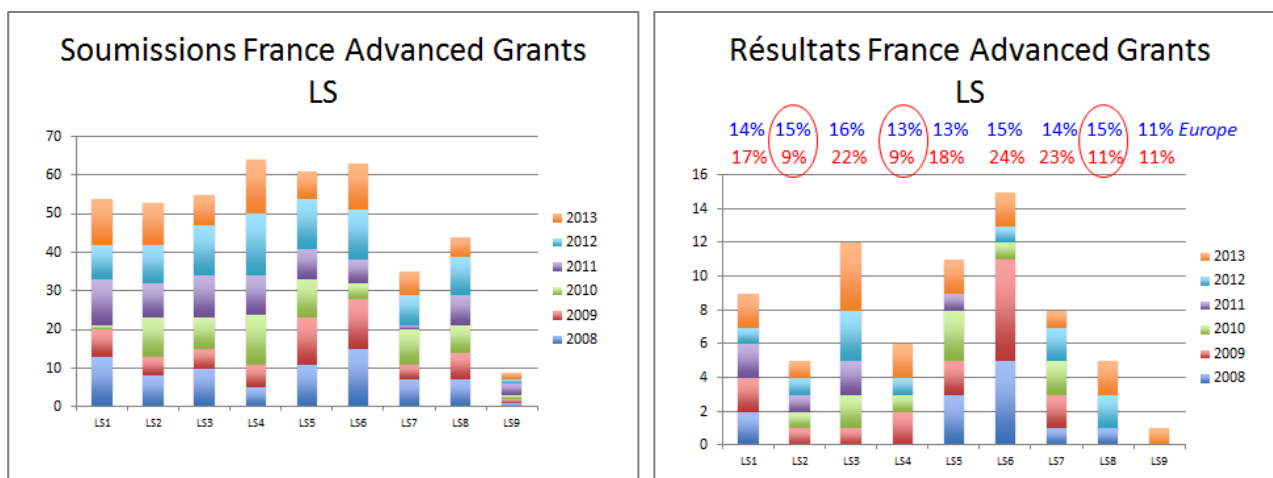


Figure 23: Taux de succès Advanced Grant « Sciences du Vivant »

Dans le domaine LS, contrairement aux jeunes chercheurs qui enregistraient de bonnes performances, les taux de succès des chercheurs confirmés sont plus contrastés. Ils sont clairement en deçà des taux de succès européens dans certains panels notamment en LS2 (*Genetics, Genomics, Bioinformatics and Systems Biology*), LS4 (*Physiology, Pathophysiology and Endocrinology*) et LS8 (*Evolutionary, Population and Environmental Biology*). Comme pour les bourses « Starting grant » la participation est faible pour le panel LS9 (*Applied Life Sciences and Non-Medical Biotechnology*).

Pour d'autres panels d'évaluation, les taux de succès sont en revanche bien au-dessus de la moyenne européenne : LS3 (*Cellular and Developmental Biology*), LS6 (*Immunity and Infection*) et LS7 (*Diagnostic Tools, Therapies and Public Health*) présentent un écart avec la moyenne européenne de 6%, 9% et 9% respectivement.

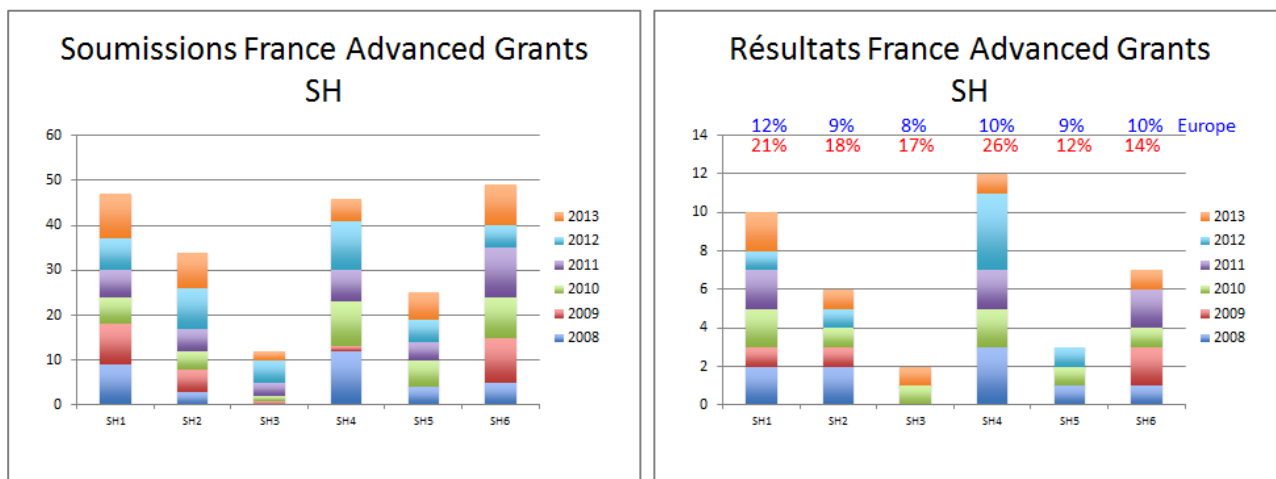


Figure 24: Taux de succès Advanced Grant « Sciences Humaines et Sociales »

Pour le domaine SH les tendances sont essentiellement les mêmes pour les bourses « Advanced Grant » que pour les bourses « Starting Grant ». Le nombre de soumissions est faible pour les panels SH3 (*Environment, Space and Population*) et SH5 (*Cultures and Cultural Production*). A l'inverse, le nombre de soumissions pour les panels SH1 (*Markets, Individuals and Institutions*), SH4 (*The Human Mind and Its Complexity*) et SH6 (*The Study of the Human Past*) est important.

Comme précédemment, les taux de succès français sont meilleurs ou équivalents aux taux européens, avec de bons résultats dans les panels SH1 (*Markets, Individuals and Institutions*), SH2 (*The Social World, Diversity and Common Ground*), SH3 (*Environment, Space and Population*) et SH4 (*Human Mind and Its Complexity*) ou les taux de succès français sont deux fois plus élevés que les taux de succès européens.

## Les résultats français par type d'institution d'accueil

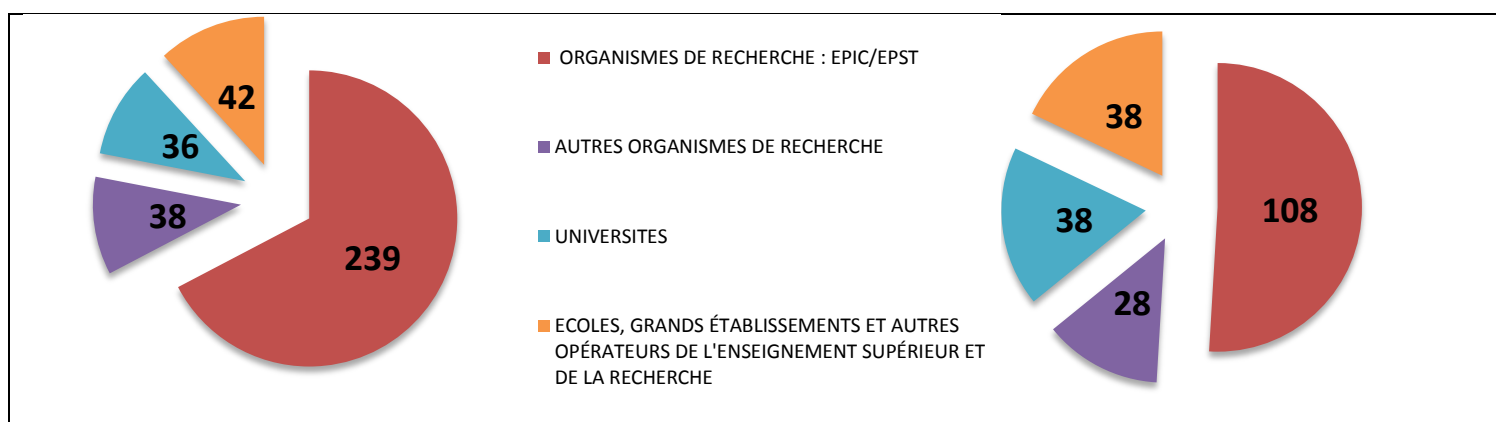


Figure 25 : Lauréats StG par type d'institution d'accueil

Figure 26 : Lauréats AdG par type d'institution d'accueil

Il existe une corrélation forte entre la répartition des candidatures en fonction des types d'institutions d'accueil, et la répartition des projets français financés par l'ERC. Les lauréats français sont principalement hébergés par les organismes de recherche, qui rassemblent 78% des projets de jeunes chercheurs, et près de 64% des projets des chercheurs confirmés. La répartition entre organismes de recherche et organismes d'enseignement supérieur et de recherche est cependant plus équilibrée pour les bourses « Advanced Grant ».

## Statut des lauréats français

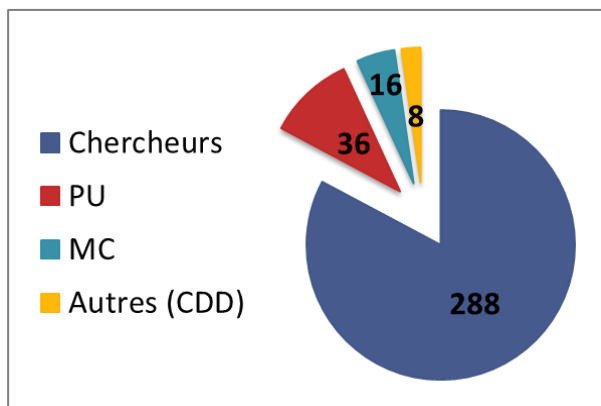


Figure 27: Statut des lauréats StG

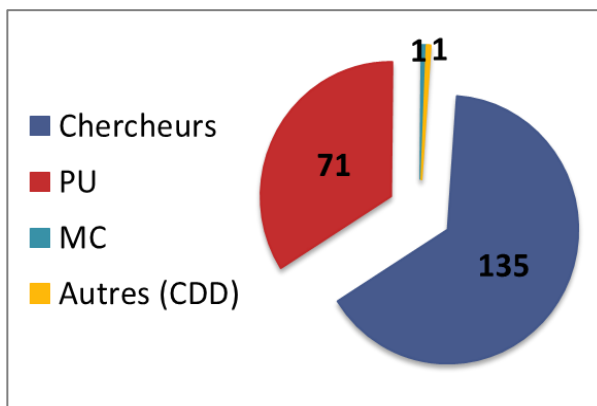


Figure 28: Statut des lauréats AdG

Les données présentées font référence au statut du lauréat au moment de l'obtention du financement ERC.

Comme le montrent les deux graphiques ci-dessus, la majorité des lauréats français ont un statut de chercheur, à hauteur de 82,7% pour les jeunes chercheurs, et de 65% pour les chercheurs confirmés.

Seulement 15% des lauréats « Starting Grant » sont des enseignant-chercheurs, 10,3% sont professeurs d'université (PU), et 4.6 % maîtres de conférences (MC).

Le poids des enseignants chercheurs augmente sensiblement pour les lauréats « Advanced Grant » puisqu'il atteint 34%.



## Conclusion

En guise de conclusion nous nous contenterons de résumer les points principaux qui ressortent de ce bilan.

- Les tendances observées pour le Programme « Idées » ne sont guère différentes de celles observées pour l'ensemble du 7<sup>ème</sup> Programme cadre. La part des candidatures françaises aux financements ERC ne représente que 8% environ des candidatures européennes. Ce poids est modulé suivant les domaines scientifiques passant d'environ 10-12% dans les domaines PE et LS à 4% dans le domaine SH. Quel que soit le domaine scientifique, le taux de succès élevé de ces candidatures (le meilleur des pays de l'UE) permet à la France de se situer en 3<sup>ème</sup> position en matière de nombre de lauréats (13.1% des lauréats).
- La France a obtenu 567 bourses ERC qui sont assez inégalement réparties sur le territoire. La plupart des pôles scientifiques sont présents (Ile de France, Strasbourg, Grenoble, Montpellier, Lyon, Marseille, Toulouse, Nice, Bordeaux). On peut cependant noter une certaine faiblesse de la façade Nord-Ouest de notre pays et l'absence de certaines régions (Champagne-Ardenne, Limousin).  
Si les projets dans le domaine PE sont répartis de façon assez homogène sur le territoire, certains pôles émergent dans le domaine LS (Ile-de-France, Montpellier, Marseille et Strasbourg).  
La répartition des projets SH est, elle, très inhomogène puisque 82% des projets sont concentrés sur l'Ile de France et la région toulousaine, ce qui est vraisemblablement peu représentatif de la recherche en Sciences Humaines dans notre pays.
- Une large majorité de projets ERC français est hébergée par des organismes de recherche. Le poids des établissements d'enseignement supérieur et de recherche est relativement modéré (29% des candidatures ; 27% des lauréats). Les enseignants-chercheurs représentent 22 % des lauréats ERC. La part qu'ils occupent est particulièrement faible en ce qui concerne les bourses destinées aux jeunes chercheurs (15% dont 10,3% de professeurs et 4,6% de maîtres de conférences).

## Annexe 1 : Liste des institutions d'accueil de lauréats ERC

### ORGANISMES DE RECHERCHE : EPIC/EPST

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA)
Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
Institut Français pour la Recherche et l'Exploitation de la Mer (IFREMER)
Institut National de La Recherche Agronomique (INRA)
Institut National de la Santé et de la Recherche (INSERM)
Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA)

### AUTRES ORGANISMES DE RECHERCHE

Centre Européen de Recherche en Biologie et Médecine (CERBM)
Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie
Deutsches Forum Für Kunstgeschichte Paris
Fondation Pierre-Gilles de Gennes pour la Recherche
Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (GANIL)
Institut Curie
Institut de la Vision
Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière Fondation
Institut Pasteur
Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin
Société Civile Synchrotron SOLEIL

### UNIVERSITÉS

Université d'Aix-Marseille
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1
Université d'Orléans
Université Bordeaux 1
Université de Cergy-Pontoise
Université de Marne La Vallée
Université de Nantes
Université de Nice - Sophia Antipolis
Université de Pau et des Pays de l'Adour
Université de Rennes 1
Université de Strasbourg
Université de Toulouse 1 Sciences Sociales
Université des Sciences et Technologie de Lille – Lille 1
Université Joseph-Fourier - Grenoble 1
Université Lyon 1 Claude Bernard
Université Montpellier 2 - Sciences et Techniques
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot - Paris 7
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Université Paris-Sud
Université Paul Sabatier Toulouse 3
Université Paul Valéry - Montpellier 3
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6
Université Victor Segalen Bordeaux 2

## **ECOLE, GRANDS ÉTABLISSEMENTS ET AUTRES OPÉRATEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Associations pour la Recherche et le Développement des Méthodes et Processus Industriels (ARMINES)

Centrale Recherche SA

Ecole Centrale de Nantes

Ecole d'Économie de Paris

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

Ecole Nationale des Ponts et Chaussées

Ecole Normale Supérieure

Ecole Normale Supérieure de Cachan

Ecole Normale Supérieure de Lyon

Ecole Polytechnique

Ecole Pratique des Hautes Etudes

Ecole Supérieure d'Électricité

Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la Ville de Paris

Ecoles des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC)

Groupe des Ecoles Nationales d'Économie et Statistique (GENES)

Institut de Physique du Globe de Paris

Institut Mines-Télécom

Institut Polytechnique de Grenoble

Institut Supérieur d'Électronique et du Numérique

Museum National d'Histoire Naturelle

Observatoire de Paris

Sciences Po

Toulouse Sciences Economiques

Université Paris-Dauphine

## Annexe 2 : Liste des panels d'évaluation de l'ERC

Physical Sciences & Engineering	
PE1	Mathematics
PE2	Fundamental Constituents of Matter
PE3	Condensed Matter Physics
PE4	Physical & Analytical Chemical Sciences
PE5	Synthetic Chemistry and Materials
PE6	Computer Science & Informatics
PE7	Systems & Communication Engineering
PE8	Products & Processes Engineering
PE9	Universe Sciences
PE10	Earth System Science

Life Sciences	
LS1	Molecular & Structural Biology & Biochemistry
LS2	Genetics, Genomics, Bioinformatics & Systems Biology
LS3	Cellular and Developmental Biology
LS4	Physiology, Pathophysiology & Endocrinology
LS5	Neurosciences & Neural Disorders
LS6	Immunity & Infection
LS7	Diagnostic Tools, Therapies & Public Health
LS8	Evolutionary, Population & Environmental Biology
LS9	Applied Life Sciences & Non-Medical Biotechnology

Social Sciences & Humanities	
SH1	Individuals, Institutions & Markets
SH2	The Social World, Diversity and Common Ground
SH3	Environment, Space & Population
SH4	The Human Mind and its Complexity
SH5	Cultures & Cultural Production
SH6	The Study of the Human Past